



Traduction et expression écrite

Programmes, cours et politiques de l'Université

2016-2017

Renseignements sur la publication

Publié par

Gestion de l'effectif étudiant
Université McGill
3415, rue McAvish
Montréal (Québec) H3A 0C8
CANADA

Contenu intégral © 2016 Université McGill. Tous droits réservés, y compris toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, faite par quelque procédé que ce soit.

L'Université McGill se réserve le droit de modifier les données apparaissant dans cette publication, notamment en corrigeant des erreurs, en apportant des correctifs aux droits de scolarité, aux horaires d'admission et à d'autres aspects relatifs aux unités et en modifiant ou en annulant certains cours ou programmes, et ce, sans préavis.

Certains cours ne sont pas offerts chaque année et des changements ultérieurs à la présente publication sont possibles. Pour connaître les plus récents renseignements sur les cours offerts, consultez l'horaire des cours sur [Mirave](https://horizon.mcgill.ca/pban1/bwckschd.p_disp_dyn_sched) https://horizon.mcgill.ca/pban1/bwckschd.p_disp_dyn_sched

1 Traduction et expression écrite

1.1 Traduction et expression écrite à l'École d'éducation permanente

Maîtrisez-vous parfaitement l'anglais, le français et peut-être aussi l'espagnol? Vous avez-vous une affinité particulière pour l'analyse du langage et l'expression écrite? L'unité de traduction et d'expression écrite offre des certificats et des diplômes d'études supérieures qui procureront les compétences et l'expérience nécessaires pour réussir en tant que traducteur. Nos programmes mettent l'accent sur les principes de la traduction, l'analyse et la traduction pratique de textes issus de domaines variés. Ces programmes sont préparés aux diplômés et aux gratifications d'une carrière en traduction.

Afin de satisfaire aux besoins des professionnels actifs sur le marché et de permettre à des individus désirant amorcer une nouvelle carrière, les cours de certificat en traduction et de diplôme d'études supérieures en traduction sont offerts le soir. Le nombre d'apprenants est limité à 25 par classe. Ceux-ci développeront les connaissances et les compétences fondamentales du domaine de la traduction, en traduisant à partir de l'anglais, du français ou de l'espagnol et vice versa. Aux études supérieures, les étudiants produisent un portfolio de leurs projets de traduction des clients. Cet outil pourra également leur servir d'atout additionnel quand viendra le moment de leur entrée dans l'industrie linguistique en tant que traducteur qualifié.

Pour les personnes qui souhaitent améliorer leurs compétences linguistiques en espagnol, nous proposons un programme en espagnol comprenant quatre niveaux de diplôme et de certificat. Ces programmes sont offerts le soir. Le nombre d'apprenants est limité à 25 par classe. Ceux-ci développeront les connaissances et les compétences fondamentales du domaine de la traduction, en traduisant à partir de l'anglais, du français ou de l'espagnol et vice versa. Aux études supérieures, les étudiants produisent un portfolio de leurs projets de traduction des clients. Cet outil pourra également leur servir d'atout additionnel quand viendra le moment de leur entrée dans l'industrie linguistique en tant que traducteur qualifié.

apporter un crayon mine HB bien taillé ainsi qu'une gomme. Pour un temps limité, le test de classement en espagnol est gratuit. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programmes-et-cours/langues/programmes-de-langue-espagnole/cours-de-langue-espagnole. Les résultats du test de classement sont disponibles lors de l'inscription. Veuillez noter que les inscriptions se font sur rendez-vous seulement, celui-ci doit être au plus tôt deux jours après la date de votre test de classement.

3.3.1.1 Dates pour les tests de classement – Espagnol

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site www.mcgill.ca/continuingstudies/fr/programmes-et-cours/langues/programmes-de-langue-espagnole/cours-de-langue-espagnole

3.3.2 Règlements universitaires – Programmes et cours de langues non assortis d'unités

Toute personne âgée d'au moins 18 ans et répondant aux conditions préalables peut s'inscrire aux programmes et aux cours de langues non assortis d'unités. Les étudiants doivent obtenir une note minimale de C pour passer au cours supérieur. Un maximum de trois notes insatisfaisantes est accordé dans un programme de certificat de compétence. Les étudiants qui obtiennent plus de trois notes insuffisantes doivent abandonner le programme.

Les étudiants sont tenus de s'assurer qu'ils ont satisfait les exigences des cours préalables. Sinon, ils risquent de ne pas être autorisés à poursuivre le cours auquel ils sont inscrits.

3.3.3 Certificat de compétence en espagnol

L'OP offre un programme de certificat de compétence en espagnol : les cours de niveau 4 sont offerts à temps partiel, le soir ou la fin de semaine (45 heures). Pour obtenir ce certificat de compétence, les étudiants doivent répondre aux exigences suivantes :

- Russir le niveau 4 du programme de l'école d'éducation permanente de McGill.
- Obtenir une note minimale de B+ au cours de niveau 4.
- Assister au moins aux 2/3 des cours.

Les étudiants qui ont déjà étudié l'espagnol dans un autre établissement peuvent dispenser d'un ou deux niveaux, selon les connaissances acquises.

3.3.4 Certificat d'études supérieures en communication professionnelle (espagnol) : critères généraux

Critères généraux

Ce programme de 18 unités se divise en deux grandes parties :

- Module 1 : quatre cours obligatoires (12 unités)
- Module 2 : un choix de cours complémentaires, chacun touchant un domaine distinct professionnel ; les étudiants doivent inscrire deux (2) cours complémentaires (6 unités)

Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle d'une université reconnue et être en mesure de démontrer une connaissance approfondie de la langue espagnole. Avant leur entrée dans le programme, les étudiants doivent se présenter à un examen d'admission. Les étudiants qui souhaitent être tenus de s'inscrire à un programme de propédeutique comprenant des cours dans le cadre du certificat de compétence en espagnol.

Description

Le Certificat d'études supérieures en communication professionnelle (espagnol) de 18 unités permet aux étudiants d'acquies les outils nécessaires à une communication interculturelle et internationale plus efficace dans un grand nombre de domaines professionnels. Il vise à permettre à l'étudiant de perfectionner ses compétences linguistiques en communication dans des domaines particuliers et approfondir sa compréhension culturelle et linguistique.

Tous les étudiants doivent réussir l'examen d'admission. Sinon, il est possible qu'on leur demande de s'inscrire à un cours ou à un programme de propédeutique.

Les deux modules du programme de communication professionnelle (espagnol) offrent aux étudiants un moyen efficace d'atteindre un seuil de compétence supérieur (C1 + C2) en langue espagnole. Des compétences requises en communication professionnelle.

3.3.4.1 Conditions d'admission

Pour être admis au Certificat d'études supérieures en communication professionnelle (espagnol) :

- Les candidats doivent être titulaires d'un diplôme de premier cycle d'une université reconnue et avoir obtenu une moyenne pondérée cumulative (MPC) de 3,0 ou plus dans le cadre d'un programme de concentration en langue ou en littérature espagnole ou d'un programme de diplôme obtenu ailleurs dans une autre discipline, le candidat peut s'inscrire à un programme de propédeutique en langue espagnole à l'Université de Montréal.
- Les candidats doivent réussir l'examen d'admission et démontrer une connaissance approfondie de la langue espagnole, soit par un B.A. avec une concentration en espagnol, le ni

3.3.4.7 Certificat d'études supérieures en communication professionnelle — espagnol (18 unités)

Le certificat d'études supérieures en communication professionnelle - espagnol de 18 unités procure des outils en vue d'une communication professionnelle et interculturelle plus efficace dans un grand nombre de domaines professionnels. Ce certificat vise à développer les aptitudes linguistiques (en espagnol) des étudiants dans des champs particuliers, leur permettant de mieux comprendre les aspects culturels et linguistiques de différents milieux. Ce programme permet d'acquies un niveau de connaissance et suprieur en espagnol (C1+C2) dans un domaine et le savoir-faire nécessaire à la communication professionnelle.

Remarque Tous les étudiants doivent réussir l'examen d'admission. Dans le cas contraire, ils auront peut-être besoin d'un cours ou d'un programme préparatoire.

Cours obligatoires (12 unités)

CSPN 541	(3)	Language and Culture for Professional Communication
CSPN 542	(3)	Written Communication Contexts
CSPN 543	(3)	Oral Communication Contexts
CSPN 544	(3)	Professional Discourse

Cours complémentaires (6 unités)

CCTR 522	(3)	Advanced Precise Writing (Spanish)
CCTR 523	(3)	Text Revision in Spanish/Revision de textos en Espagnol
CCTR 524	(3)	Differential History of Spanish
CSPN 540	(3)	Organizational Culture in the Hispanic World

3.4 Programmes de traduction

L'unité de Traduction et Expression Crite offre deux programmes de traduction uniques :

1. Le certificat en traduction (anglais-français, français-anglais, espagnol-français, espagnol-anglais, français/anglais-espagnol); Ce programme de premier cycle est assorti de 30 unités. Les cours sont offerts le soir (39 heures).
2. Le diplôme d'études supérieures en traduction (anglais-français, français-anglais, espagnol-français et espagnol-anglais); Ce programme d'études supérieures est assorti de 30 unités. Les cours sont offerts le soir (39 heures).

3.4.1 Certificat en traduction

Ce certificat permet aux étudiants d'acquies les fondements de la traduction.

3.4.1.1 Programmes de traduction : Critères généraux

3.4.1.1.1 Conditions d'admission

Pour être admis au programme de certificat en traduction, les étudiants :

1. doivent posséder une très bonne connaissance de l'anglais, du français et/ou de l'espagnol, particulièrement le crit;
2. doivent réussir l'examen d'admission;
3. doivent être titulaires d'un diplôme de degré (DEC ou le critique);
4. Les étudiants de 21 ans ou plus qui n'ont pas de diplômes collégiaux peuvent être admis en tant qu'étudiants adultes;
5. Les étudiants âgés de 18 à 21 ans qui n'ont pas de diplôme de degré ou le critique peuvent être admis dans un programme de propédeutique de terminaison par l'unité de Traduction et Expression Crite. Les étudiants qui réussissent ce programme sont ensuite normalement admis au programme de certificat.

3.4.1.1.2 Formalités d'admission

Pour plus de renseignements, voir [le site de l'éducation permanente](#). Par où commencer? Critères d'admission: [Formalités d'admission : certificats et diplômes de premier cycle et d'études supérieures d'éducation permanente](#)

3.4.1.1.2.1 Nombre minimum de cours suivis et reconnaissance d'équivalences

Les étudiants sont tenus de réussir au moins 70 % de l'ensemble du programme de l'Université McGill. Un étudiant peut se voir reconnaître jusqu'à 9 unités d'équivalences pour des études universitaires réussies depuis moins de cinq ans. Les étudiants ne peuvent pas absenter du programme pendant une période maximale d'un an sans avoir à déposer une nouvelle demande d'admission.

3.4.1.1.2.2 Durée des études

Le programme ne doit normalement pas prendre plus de quatre ans après l'admission. Les étudiants qui dépassent cette limite peuvent être critiqués par une prolongation.

CCTR 230*	(3)	Pr cis-Writing / Contraction: text
CCTR 330*	(3)	Text Revision/R vision: Texte 01
CCTR 331*	(3)	Translation Theory/Practice
CCTR 333	(3)	Spanish Translation to French
CCTR 334	(3)	Spanish Translation to English
CCTR 360	(3)	Spanish Translation 2
CCTR 401**	(3)	Independent Studies Translation
CCTR 441	(3)	Traduction Litt raire-Fran ais
CCTR 442	(3)	Literary Translation-English
CCTR 500**	(3)	Translation Practicum

* Cours bilingue

** Grade de premier cycle ou approbation du d partement requis.

3.4.1.3 Certificat en traduction — Option français vers l'anglais (30 unit s)

Le programme de certi cat en traduction vise initier les tudiants aux fondements de la traduction crite. Ce certi cat en traduction (option fran ais v l'anglais) exige la r ussite d'un total de 30 unit s (dix cours). Les tudiants qui n'ont pas r ussi l'admission ont suivre un ou plusieurs cours pr paratoires (non assortis d'unit s).

Au cours de la premi re partie du programme de certi cat, le m me temps est consac r la traduction dans les langues choisies. Le cours de stylistique compar e vise sensibiliser les tudiants aux usages de la langue et aux probl mes de traduction; les cours de traduction ontre part une p rience pratique de la traduction de textes tir s de domaines vari s. Au cours de la derni re partie du programme, les tudiants sont s par s selon la langue de sp cialisation qu'ils ont choisie.

Examen d'admission

Cours pr paratoire(s)

CCTR 222	(10)	English Usage fo r Translators
CCTR 223	(10)	Le bon usage pour traducteurs

Cours obligatoires (27 unit s)

CCTR 225	(3)	French Translation 1
CCTR 226	(3)	English Translation 1
CCTR 232*	(3)	Documentation and Terminology/Documentation et terminologie
CCTR 234	(3)	Writing Techniques fo r Translators
CCTR 310*	(3)	Comparative Stylistics 2
CCTR 325	(3)	French Translation 2
CCTR 326	(3)	English Translation 2
CCTR 434	(3)	English Translation 3
CCTR 436	(3)	English Translation 4

Cours compl mentaire (3 unit s)

CCOM 205	(3)	Communication in Management 1
CCTR 230*	(3)	Pr cis-Writing / Contraction: text
CCTR 330*	(3)	Text Revision/R vision: Texte 01
CCTR 331*	(3)	Translation Theory/Practice
CCTR 333	(3)	Spanish Translation to French

CCTR 334	(3)	Spanish Translation to English
CCTR 360	(3)	Spanish Translation 2
CCTR 401**	(3)	Independent Studies Translation
CCTR 441	(3)	Traduction Littéraire-Français
CCTR 442	(3)	Literary Translation-English
CCTR 500**	(3)	Translation Practicum

* Cours bilingue

** Grade de premier cycle ou approbation du département requis.

3.4.1.4 Certificat en traduction — Option espagnol vers le français (30 unités)

Ce certificat en traduction (option espagnol vers le français) exige la réussite d'un total de 30 unités (dix cours). Les étudiants qui n'ont pas réussi l'examen d'admission doivent suivre un ou plusieurs cours préparatoires (non assortis d'unités).

Au cours de la première partie du programme de certificat, le même temps est consacré à la traduction dans les langues choisies. Le cours de stylistique comparée vise à sensibiliser les étudiants aux usages de la langue et aux problèmes de traduction; les cours de traduction offrent une expérience pratique de la traduction de textes tirés de domaines variés. Au cours de la dernière partie du programme, les étudiants sont séparés selon la langue de spécialisation qu'ils ont choisie.

Examen d'admission

Cours obligatoires (27 unités)

CCTR 227	(3)	Spanish Translation 1
CCTR 232	(3)	Documentation and Terminology/Documentation et terminologie
CCTR 233	(3)	Techniques: Rédaction pour traducteurs
CCTR 317	(3)	Comparative Stylistics: Spanish/English/French
CCTR 331	(3)	Translation Theory/Practice
CCTR 333	(3)	Spanish Translation to French
CCTR 340	(3)	Introduction to Spanish Text Revision
CCTR 360	(3)	Spanish Translation 2
CCTR 437	(3)	Spanish Translation 3

Cours complémentaires (3 unités)

3 unités parmi les cours suivants :

CCOM 205	(3)	Communication in Management 1
CCTR 230	(3)	Precis-Writing / Contraction: Texte
CCTR 401**	(3)	Independent Studies Translation
CCTR 441	(3)	Traduction Littéraire-Français
CCTR 442	(3)	Literary Translation-English
CCTR 500**	(3)	Translation Practicum

** Grade de premier cycle ou approbation du département requis.

3.4.1.5 Certificat en traduction — Option espagnol vers l'anglais (30 unités)

Ce certificat en traduction (option espagnol vers l'anglais) cours de la dernière partie du programme, les étudiants sont séparés selon la langue de

Examen d'admission

Cours obligatoires (27 unités)

CCTR 227	(3)	Spanish Translation 1
CCTR 232	(3)	Documentation and Terminology/Documentation et terminologie
CCTR 234	(3)	Writing Techniques for Translators
CCTR 317	(3)	Comparative Stylistics: Spanish/English/French
CCTR 331	(3)	Translation Theory/Practice
CCTR 334	(3)	Spanish Translation to English
CCTR 340	(3)	Introduction to Spanish Text Revision
CCTR 360	(3)	Spanish Translation 2
CCTR 437	(3)	Spanish Translation 3

Cours complémentaires (3 unités)

3 unités parmi les cours suivants :

CCOM 205	(3)	Communication in Management 1
CCTR 230	(3)	Precis-Writing / Contraction: text
CCTR 401**	(3)	Independent Studies Translation
CCTR 441	(3)	Traduction Littéraire-Français
CCTR 442	(3)	Literary Translation-English
CCTR 500**	(3)	Translation Practicum

** Grade de premier cycle ou approbation du département requis.

3.4.1.6 Certificat en traduction — Option français ou anglais vers l'espagnol (30 unités)

Ce certificat en traduction (option français ou anglais vers l'espagnol) exige la réussite d'un total de 30 unités (dix cours). Les étudiants qui n'ont pas réussi l'examen d'admission doivent suivre un ou plusieurs cours préparatoires (non assortis d'unités).

Au cours de la première partie du programme de certificat, le même temps est consacré à la traduction dans les langues choisies. Le cours de stylistique comparée vise à sensibiliser les étudiants aux usages de la langue et aux problèmes de traduction; les cours de traduction offrent une expérience pratique de la traduction de textes tirés de domaines variés. Au cours de la dernière partie du programme, les étudiants sont séparés selon la langue de spécialisation qu'ils ont choisie.

Examen d'admission

Cours obligatoires (27 unités)

CCTR 227	(3)	Spanish Translation 1
CCTR 232	(3)	Documentation and Terminology/Documentation et terminologie
CCTR 237	(3)	Writing Techniques (Spanish)
CCTR 317	(3)	Comparative Stylistics: Spanish/English/French
CCTR 331	(3)	Translation Theory/Practice
CCTR 340	(3)	Introduction to Spanish Text Revision
CCTR 360	(3)	Spanish Translation 2
CCTR 437	(3)	Spanish Translation 3
CCTR 438	(3)	Spanish Translation 4

Cours complémentaires (3 unités)

3 unités parmi les cours suivants :

CCOM 205	(3)	Communication in Management 1
CCTR 230	(3)	Pr cis-Writing / Contraction: te
CCTR 401*	(3)	Independent Studie s Translation
CCTR 441	(3)	Traduction Litt raire-Fran ais
CCTR 442	(3)	Literary Translation-English
CCTR 500*	(3)	Translation Practicum

* Grade de premier cycle ou approbation du d partement requis.

3.4.2 Diplôme d'études supérieures en traduction

Le dipl me d© tudes sup

Montréal QC H3A 3R1 Canada

3. Si vous avez obtenu un diplôme de premier cycle dans un établissement agréé au Québec, vous devez déposer une demande de reconnaissance de votre diplôme auprès du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (IRCR) au 514-864-9191 ou en ligne à www.immigration-quebec.gc.ca/fr/travailler-quebec/evaluation-comparative/index.html. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les responsables par téléphone au 514-864-9191 ou en ligne à www.immigration-quebec.gc.ca/fr/travailler-quebec/evaluation-comparative/index.html.

Si vous avez obtenu avec succès un diplôme de premier cycle dans un établissement agréé au Québec, vous devez déposer une demande de reconnaissance de votre diplôme auprès du ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté (IRCR) au 514-864-9191 ou en ligne à www.immigration-quebec.gc.ca/fr/travailler-quebec/evaluation-comparative/index.html. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec les responsables par téléphone au 514-864-9191 ou en ligne à www.immigration-quebec.gc.ca/fr/travailler-quebec/evaluation-comparative/index.html.

4. Les candidats doivent

12 unit s choisir comme suit :

9 unit s parmi les cours suivants :

T

CCTR 519	(3)	Guided Cultural Reading / Lectures culturelles dirigées
CCTR 528	(3)	Current Cultural Topics
CCTR 601	(3)	Independent Studies

Examen de synthèse obligatoire :

La dernière composante du programme consiste la présentation du portfolio des meilleurs étudiants.

CCTR 551	(0)	Comprehensive Evaluation/ valuation globale
----------	-----	---

3.4.2.4 Diplôme d'études supérieures en traduction — Option espagnol — français (30 unités)

Le diplôme d'études supérieures en traduction est une formation universitaire dans le domaine de la traduction professionnelle. Le cumul du diplôme et du certificat en traduction ou son équivalent donne accès

CCTR 551 (0) Comprehensiv Evaluation/ valuation globale

3.4.2.5 Diplôme d'études supérieures en traduction — Option espagnol — anglais (30 unités)

Le diplôme d'études supérieures en traduction est une formation universitaire dans le domaine de la traduction à vocation professionnelle. Le cumul du diplôme et du certificat en traduction ou son équivalent donne accès au titre professionnel d'interprète par l'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec.

Examen d'admission

Cours obligatoires (18 unités)

CCTR 503	(3)	Translation Studies (English/French/Spanish)
CCTR 510	(3)	Computer-Assisted Translation / Informatique en traduction
CCTR 520	(3)	Applied Research: Lexicography/Recherche en lexicographie
CCTR 523	(3)	Text Revision in Spanish/Révision de textes en Espagnol
CCTR 526	(3)	Linguistics for Translation / La linguistique et la traduction
CCTR 527	(3)	History of Translation/Histoire de la traduction

Cours complémentaires (12 unités)

12 unités choisir comme suit :

9 unités parmi les cours suivants :

CCTR 521	(3)	Advanced Comparative Stylistics
CCTR 522	(3)	Advanced Precise Writing (Spanish)
CCTR 524	(3)	Differential History of Spanish
CCTR 525	(3)	Spanish Canon in Translation

3 unités parmi les cours suivants :

CCTR 500	(3)	Translation Practicum
CCTR 512	(3)	Specialized Translation 1
CCTR 516	(3)	French Canon in Translation
CCTR 518	(3)	Differential History of English
CCTR 519	(3)	Guided Cultural Reading / Lectures culturelles dirigées
CCTR 528	(3)	Current Cultural Topics
CCTR 533	(3)	Specialized Translation (English/French)
CCTR 601	(3)	Independent Studies

Examen de synthèse obligatoire :

La dernière composante du programme consiste la présentation du portfolio des meilleurs étudiants.

CCTR 551 (0) Comprehensiv Evaluation/ valuation globale

3.4.3 Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec

L'Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec est un ordre titulaire regroupant plus de 2 000 membres aux compétences reconnues.

Dans le cadre de son mandat de protection du public, l'Ordre se donne pour mission d'assurer la compétence et le professionnalisme de ses membres dans les domaines de la traduction, de la terminologie et de l'interprétation.

Les détenteurs du certificat en traduction et du diplôme d'études supérieures en traduction désireux de s'inscrire comme traducteurs doivent présenter une demande d'agrément en traduction sont priés de communiquer à la coordonnatrice d'agrément au 514-845-4411 ou 1-800-265-4815, poste 223.

OTTIAQ

2021, av. Union, bureau 1108
Montréal QC H3A 2S9

Téléphone : 514-845-4411

Télécopieur : 514-845-9903

Courriel : info@ottiaq.org

Site Internet <http://ottiaq.org>

